



## DROITS ET RESPONSABILITE

Année :

### Réflexion éthique dans les situations de fin de vie en réanimation - FORMATION

Réf. : ECTRE04D



## Compétences Visées

S'initier à une méthode de raisonnement éthique au sein d'une équipe de réanimation, pour une prise de décision consensuelle, respectueuse de la personne.

## Objectifs, Contenus

### Rappeler les références qui structurent les soins en réanimation

- Les missions, les frontières, le continuum de soins curatifs, intensifs, palliatifs, terminaux.
- Les situations qui structurent les activités de soins en réanimation.

### Appréhender le cadre réglementaire de la fin de vie

- La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie.
- Les décrets du 6 février 2006 et du 29 janvier 2010 concernant la mise en oeuvre de la procédure collégiale et les directives anticipées.

### Approfondir les problèmes éthiques les plus fréquemment rencontrés en réanimation

- Les grands principes qui s'y rattachent : respect de la vie et la dignité humaine, qualité de vie, autodétermination, conflits de valeurs.
- Le respect du choix du patient.
- Les principales références juridiques en lien avec les pratiques de soins : acharnement thérapeutique, euthanasie.
- La limitation et « l'abstention thérapeutique » en réanimation.
- Le double effet : définition, principes, sédation palliative en réanimation.

### Se familiariser avec la pratique du débat éthique

- La structuration de la réflexion collective : examen des données médicales, juridiques et déontologiques d'une situation, analyse des repères religieux, spirituels et philosophiques.
- L'engagement moral du professionnel selon les principes moraux faisant consensus.
- Les responsabilités respectives des différents professionnels au sein de l'équipe.
- Les différents types d'argumentation et jugements : évaluatifs, prescriptifs, descriptifs.
- L'appel au compromis, au consensus, à l'autorité.
- La décision collégiale.

### Identifier les ressources existantes en matière de réflexion éthique

- L'ouverture à d'autres acteurs : philosophe, juriste.
- Les comités, les groupes d'éthique.
- Le pouvoir et la place de la personne de confiance, de la famille et de l'entourage en réanimation.

## Formation Intra

### Personnes concernées

Professionnel de service de réanimation.

## Valeur ajoutée de la formation

Cette formation fédère l'équipe de réanimation autour de valeurs communes et facilite le positionnement et le respect de chacun.

## Prérequis

» Aucun

## Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage : les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- En cours de formation : les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- À l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- À distance de la formation : le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Responsabilité juridique dans les soins](#)
- [Directives anticipées : garantir la volonté du malade](#)
- [Réflexion éthique et prise de décisions collégiales](#)